

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 19312 Numéro SIREN : 507 887 024 Nom ou dénomination : H2O

Ce dépôt a été enregistré le 24/08/2021 sous le numéro de dépôt 90464

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	2 250	1 401	849	1 299	-450	-34.63
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	1 890	1 890				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	65 403	48 475	16 928	21 606	-4 678	-21.65
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 711 021		2 711 021	2 727 521	-16 500	-0.60
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	4 980		4 980	11 380	-6 400	-56.24
	Total II	2 785 544	51 765	2 733 779	2 761 806	-28 028	-1.01
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	108 204		108 204	116 279	-8 074	-6.94
	Avances et acomptes versés sur commandes				4 075	-4 075	-100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	141 855		141 855	324	141 531	NS
	Autres créances	597 494		597 494	1 226 930	-629 436	-51.30
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	628 181		628 181	216 524	411 657	190.12
	Charges constatées d'avance (3)	6 828		6 828	3 872	2 956	76.34
	Total III	1 482 562		1 482 562	1 568 003	-85 441	-5.45
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 268 106	51 765	4 216 341	4 329 809	-113 469	-2.62

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

4 980

112 000

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 810 480) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 810 480 1 417 377	2 810 480 1 417 377		
	Réserves				
	Réserve légale	36 900	36 900		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	-759 375	-616 620	-142 755	-23.15
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-48 224	-142 755	94 531	66.22
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	132 847	119 671	13 176	11.01
	Total I	3 590 005	3 625 054	-35 048	-0.97
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	423 919	444 098	-20 179	-4.54
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	40 536	155 377	-114 841	-73.91
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 710	38 065	9 645	25.34
	Dettes fiscales et sociales	114 170	67 216	46 955	69.86
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	626 335	704 756	-78 420	-11.13
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 216 341	4 329 809	-113 469	-2.62

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

325 276

425 103

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises	16 670		16 670	70 174		-53 504	-76.24
Production vendue de biens							
Production vendue de services	375 000		375 000	582 578		-207 578	-35.63
Chiffre d'affaires NET	391 670		391 670	652 752		-261 081	-40.00
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 698	19 287		-16 589	-86.01
Autres produits			17	5		12	267.99
Total des Produits d'exploitation (I)			394 385	672 043		-277 658	-41.32
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			4 075	3 558		517	14.53
Variation de stock (marchandises)			8 074	63 947		-55 872	-87.37
Achats de matières premières et autres approvisionnements			100			100	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			155 085	275 721		-120 636	-43.75
Impôts, taxes et versements assimilés			4 432	3 539		894	25.26
Salaires et traitements			256 862	397 347		-140 486	-35.36
Charges sociales			67 348	145 625		-78 277	-53.75
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			16 062	17 980		-1 918	-10.67
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			36	15		21	137.95
Total des Charges d'exploitation (II)			512 075	907 732		-395 657	-43.59
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-117 690	-235 689		117 999	50.07
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	6 118		3 717		2 401	64.61
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			8 086		-8 086	-100.00
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	6 118		11 803		-5 685	-48.16
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	8 730		11 670		-2 940	-25.19
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	8 730		11 670		-2 940	-25.19
2. Résultat financier (V-VI)	-2 611		133		-2 745	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-120 302		-235 556		115 255	48.93
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 000				1 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	16 500		2 050		14 450	704.88
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	17 500		2 050		15 450	753.66
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 531		6 185		-3 654	-59.08
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	16 500		10 645		5 855	55.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	13 176		26 569		-13 394	-50.41
Total VIII	32 206		43 399		-11 193	-25.79
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-14 706		-41 349		26 643	64.43
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-86 784		-134 151		47 367	35.31
Total des produits (I+III+V+VII)	418 003		685 896		-267 893	-39.06
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	466 227		828 651		-362 424	-43.74
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-48 224		-142 755		94 531	66.22

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

EXPERTISE ET AUDIT LAFARGE

H2O

79 RUE DE SEINE

75006 PARIS

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

EXPERTISE ET AUDIT LAFARGE
16 RUE AMELOT

75011 PARIS
01 44 59 23 35

ANNEXE**SOMMAIRE**

	page	
Faits caractéristiques de l'exercice	14	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	14	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	15	
Permanence ou changement de méthodes	15	
Informations complémentaires (CICE)		NA
L'utilisation du CICE dans l'entreprise		NA
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	16	
Etat des amortissements	16	
Etat des provisions	17	
Etat des échéances des créances et des dettes	17	
Composition du capital social	17	
Evaluation des amortissements	18	
Titres immobilisés	18	
Evaluations des produits et en cours	18	
Evaluation des créances et des dettes	18	
Dépréciation des créances	18	
Disponibilités enEuros	18	
Produits à recevoir	19	
Charges à payer	19	
Charges et produits constatés d'avance	19	
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	20	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT		
Honoraires des commissaires aux comptes	20	
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
Dettes garanties par des sûretés réelles	20	
Montant des engagements financiers	20	
Engagement en matière de pensions et retraites		na
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	21	

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 216 340.65 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 391 670.44 Euros et dégageant un déficit de -48 223.89 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les filiales de la société ont été dans l'obligation de fermer son établissement à compter du 15 mars 2020 suite aux décisions gouvernementales.

L'activité des filiales ont été à nouveau réduite en raison :

- . de la mise en place d'un couvre feu à compter du 17 octobre 2020,
- . d'une nouvelle fermeture administrative à compter du 30 octobre 2020,
- . une baisse de fréquentation générale.

Les filiales ont mis en place toutes les mesures possibles pour faire face à cette fermeture, notamment

- Chômage partiel 37 112.65 €
- Aides au paiement des cotisations URSSAF et exonération partielle 17 507 €

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A ce jour, les filiales sont toujours fermée sur décision administrative en raison du Covid.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	4 140		
Installations générales agencements aménagements divers	19 921		
Matériel de transport	24 250		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 297		10 935
TOTAL	54 468		10 935
Autres participations	2 727 521		
Prêts, autres immobilisations financières	11 380		
TOTAL	2 738 901		
TOTAL GENERAL	2 797 509		10 935

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 140	4 140
Installations générales agencements aménagements divers			19 921	19 921
Matériel de transport			24 250	24 250
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			21 232	21 232
TOTAL			65 403	65 403
Autres participations		16 500	2 711 021	2 711 021
Prêts, autres immobilisations financières	6 400		4 980	4 980
TOTAL	6 400	16 500	2 716 001	2 716 001
TOTAL GENERAL	6 400	16 500	2 785 544	2 785 544

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 841	450		3 291
Installations générales agencements aménagements divers	12 235	5 974		18 208
Matériel de transport	11 336	8 083		19 419
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 292	1 555		10 847
TOTAL	32 862	15 612		48 475
TOTAL GENERAL	35 703	16 062		51 765

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	450				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 974				
Matériel de transport	8 083				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 555				
TOTAL	15 612				
TOTAL GENERAL	16 062				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	119 671	13 176			132 847
TOTAL	119 671	13 176			132 847
TOTAL GENERAL	119 671	13 176			132 847
Dont dotations et reprises exceptionnelles		13 176			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 980	4 980	
Autres créances clients	141 855	141 855	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 008	7 008	
Impôts sur les bénéfices	7 200	7 200	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 079	8 079	
Divers état et autres collectivités publiques	5 391	5 391	
Groupe et associés	221 817	221 817	
Débiteurs divers	348 000	236 000	112 000
Charges constatées d'avance	6 828	6 828	
TOTAL	751 157	639 157	112 000

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6 698	6 698		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	417 221	116 162	301 059	
Fournisseurs et comptes rattachés	47 710	47 710		
Personnel et comptes rattachés	5 442	5 442		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	69 574	69 574		
Taxe sur la valeur ajoutée	32 185	32 185		
Autres impôts taxes et assimilés	6 969	6 969		
Groupe et associés	40 536	40 536		
TOTAL	626 335	325 276	301 059	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	26 550			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	40 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
TITRES	3.3200	846 530			846 530

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	NA
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	NA
Matériels et outillages	Linéaire	NA
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 41 600
Total	1 41 600

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 698
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 633
Dettes fiscales et sociales	7 348
Total	53 678

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 828
Total	6 828

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	800 000	1 911 021	
Créances clients et comptes rattachés	48	207	
Autres créances	175 108	46 174	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 9 500 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 9 500 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	417 221
Total	417 221

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnésEngagements reçus

H2O

**Société par actions simplifiée au capital de 2 810 479,60 €
Siège social : 79 rue de Seine 75006 PARIS
507 887 024 RCS PARIS**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 JUILLET 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

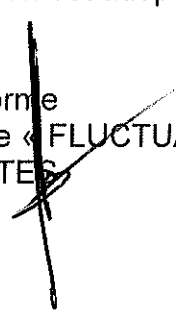
L'Assemblée Générale décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 48 223,89 € au poste « REPORT A NOUVEAU » dont le solde débiteur sera ainsi porté à 807 598,40 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 juillet 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidente « FLUCTUAT »
Olivier FLOTTE



BOUDET & ASSOCIÉS
VOTRE COMMISSAIRE AUX COMPTES

BOUDET ET ASSOCIÉS

Siège social : 8 rue des Deux Communes - 94300 VINCENNES

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Paris

SAS au capital de 200 000 euros - R.C.S. Créteil B 420 422 206

Alexis DOLLOT

Siège social : 14 rue du Viaduc - 94130 NOGENT-SUR-MARNE

Commissaire aux Comptes inscrit à la Compagnie Régionale de Paris

Numéro SIRET : 440 646 099 000 26

H2O

Société par actions simplifiée au capital de 2 810 479,60 €

Siège social : 79 rue de Seine 75006 PARIS

R.C.S : PARIS B 507 887 024

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2020

BOUDET ET ASSOCIES
Siège social : 8 rue des Deux Communes - 94300 VINCENNES

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie
Régionale de Paris

SAS au capital de 200 000 euros - R.C.S. Créteil B 420 422 206

Alexis DOLLOT
Siège social : 14 rue du Viaduc - 94130 NOGENT-SUR-MARNE

Commissaire aux Comptes inscrit à la Compagnie Régionale de Paris

Numéro SIRET : 440 646 099 000 26

Aux associés,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2020, sur :

- l'opinion sur les comptes annuels,
- le fondement de l'opinion,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires,
- les responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels,
- les responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société H2O relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

BOUDET ET ASSOCIES

Siège social : 8 rue des Deux Communes - 94300 VINCENNES

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie
Régionale de Paris

SAS au capital de 200 000 euros - R.C.S. Créteil B 420 422 206

Alexis DOLLOT

Siège social : 14 rue du Viaduc - 94130 NOGENT-SUR-MARNE

Commissaire aux Comptes inscrit à la Compagnie Régionale de Paris

Numéro SIRET : 440 646 099 000 26

III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant :

- La société a décidé une Transmission Universelle du Patrimoine avec sa filiale 12H25 ;
- Les filiales de la société exerçant leur activité dans la restauration ont été dans l'obligation de fermer leurs établissements à compter du 15 mars 2020 suite aux décisions gouvernementales.

IV. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des provisions pour dépréciation des titres de participation telle que décrite au paragraphe « Titres immobilisés » de l'annexe.

Celui-ci présente les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et à la valorisation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé des méthodes comptables retenues et nous nous sommes assurés que la note précitée fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En application de la loi, nous portons à votre connaissance l'information suivante :

BOUDET ET ASSOCIES

Siège social : 8 rue des Deux Communes - 94300 VINCENNES

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie
Régionale de Paris

SAS au capital de 200 000 euros - R.C.S. Créteil B 420 422 206

Alexis DOLLOT

Siège social : 14 rue du Viaduc - 94130 NOGENT-SUR-MARNE

Commissaire aux Comptes inscrit à la Compagnie Régionale de Paris

Numéro SIRET : 440 646 099 000 26

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21/07/2020, votre Société a cédé les 33 % du capital de la Société par actions Simplifiée « BFB 16 » dont le siège est 79 rue de Seine 75006 PARIS, qui contrôle de la Société par Actions Simplifiée « AU PETIT VICTOR HUGO » dont le siège est 143 avenue Victor Hugo 75116 PARIS, propriétaire d'un fonds de commerce de VINS LIQUEURS RESTAURANT sis à son siège.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

BOUDET ET ASSOCIES**Siège social : 8 rue des Deux Communes - 94300 VINCENNES**Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie
Régionale de Paris

SAS au capital de 200 000 euros - R.C.S. Créteil B 420 422 206

Alexis DOLLOT**Siège social : 14 rue du Viaduc - 94130 NOGENT-SUR-MARNE**

Commissaire aux Comptes inscrit à la Compagnie Régionale de Paris

Numéro SIRET : 440 646 099 000 26

- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vincennes et Nogent-sur-Marne, le 16 juin 2021

Les Commissaires aux comptes

BOUDET ET ASSOCIES**Olivier LEDUC****Alexis DOLLOT**